

Fiche santé individuelle

Emplacement pour une vignette de mutuelle Coller ici

Emplacement pour

Coller ici

A c ompléter par l'es parents ou une vignette de mutuelle tout membre majeur au début de chaque an née s coute, av ant l e camp ou la formation.

Cette fiche a pour objectif d'être au plus près de votre enfant/de vous-même en cas de nécessité. Elle sera un appui pour les animateurs ou le personnel soignant en cas de besoin. Il est essentiel que les renseignements que vous fournissez soient complets, corrects et à jour au moment des activités concernées.

N'hésitez pas à ajouter des informations écrites ou orales auprès des animateurs si cela vous semble utile.

Identité du participant				
Nom :	Pr	énom :		
Né(e) le				
Adresse : rue		n°	bte	
Localité :		CP:	tél. / GSM :	
Pays:	E-mail :			
Personnes à contacter en cas	d'urgence			
Nom – Adresse :				
Lien de parenté :			tél. / GSM :	
E-mail:				
Nom – Adresse :				
Lien de parenté :			tél. / GSM :	
E-mail:				
Médecin traitant				
Nom – Adresse :				
			tél. / GSM :	
Informations confidentielles co	oncernant la santé du part	icipant		
Le participant peut-il prendre par	•		rsions, jeux, natation)	
Raisons d'une éventuelle non-pa				
	ardiaques, épilepsie, ast anées, handicap moteur ou es éviter et/ou y réagir.	hme, diab	ète, mal des transport Indiquez la fréquence, l	s, rhumatisme, a gravité et les



Quelles sont les maladies ou les interventions médicales qu'a dû subir le participant ? (+ années respectives) ? (rougeole, appendicite)
Le participant est-il en ordre de vaccination contre le tétanos ? Oui Non Date du dernier rappel :
Le participant est-il allergique à certaines substances, aliments ou médicaments ? Oui Non
Si oui, lesquels ?
Quelles en sont les conséquences ?
A-t-il un régime alimentaire particulier ? Si oui, lequel ?
Autres renseignements concernant le participant que vous jugez importants (problèmes de sommeil, incontinence nocturne, problèmes psychiques ou physiques, port de lunettes ou appareil auditif).
Le participant doit-il prendre des médicaments ? Si oui lesquels : En quelle quantité ? Quand ?
Est-il autonome dans la prise de ces médicaments ? (Nous rappelons que les médicaments ne peuvent pas être partagés entre les participants)
Remarques
Les animateurs disposent d'une boite de premiers soins. Dans le cas de situations ponctuelles ou dans l'attente de l'arrivée du médecin, ils peuvent administrer les médicaments cités ci-dessous et ce à bon escient : paracétamol, lopéramide (plus de 6 ans), crème à l'arnica, crème Euceta® ou Calendeel®, désinfectant (Cédium® ou Isobétadine®), Flamigel®.
« Je marque mon accord pour que la prise en charge ou les traitements estimés nécessaires soient entrepris durant le séjour de mon enfant par le responsable de centre de vacances ou par le service médical qui y est associé. J'autorise le médecin local à prendre les décisions qu'il juge urgentes et indispensables pour assurer l'état de santé de l'enfant, même s'il s'agit d'une intervention chirurgicale à défaut de pouvoir être contacté personnellement. »

Les informations contenues dans la fiche santé sont confidentielles. Les animateurs à qui ces informations sont confiées sont tenus de respecter la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée ainsi qu'à la loi du 19 juillet 2006 modifiant celle du 3 juillet 2005 relative aux droits des volontaires (notion de secret professionnel stipulée dans l'article 458 du Code pénal). Les informations communiquées ici ne peuvent donc être divulguées si ce n'est au médecin ou tout autre personnel soignant consulté. Conformément à la loi sur le traitement des données personnelles, vous pouvez les consulter et les modifier à tout moment. Ces données seront détruites un an après le séjour si aucun dossier n'est ouvert.



Date et signature